

5

PRINCIPES D'ACTION POUR DÉVELOPPER DES PRODUITS DATA AVEC ET POUR DES UTILISATEURS NON SPÉCIALISTES DE LA DONNÉE

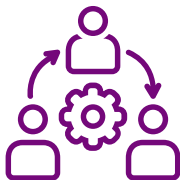
Propulsés par Mathilde Bras, Strategy & Innovation Manager chez Numéricité, le 18 novembre 2023

1. Opérer une médiation constante entre les utilisateurs et les données (et le produit)



Avoir accès à une base de données n'est pas l'objectif, c'est seulement un éventuel moyen pour répondre à des besoins "métiers" ou "usagers". Un.e responsable de produit data a la mission de garder en tête cette perspective, pour éviter par exemple que le service développé soit uniquement compréhensible – et donc utilisable – par les personnes qui connaissent la donnée par coeur. Concrètement, cela implique de s'intéresser autant à l'utilisation – donc la valeur de la donnée – qu'à sa qualité.

2. Travailler la gouvernance – technique et organisationnelle – tout au long du projet/produit



Lors de la conception, il faut échanger avec les personnes qui produisent, reçoivent, transmettent ou transforment la donnée, pour les inclure – et mobiliser leur expertise ! – dans les différents temps forts du projet. Cela permet aussi d'identifier les enjeux liés à la qualité de la donnée, qui est la clef de tout projet data. Concrètement, pour le projet PILOTE, cela impliquait de se poser la question du cycle de vie des données. Est-ce que je dispose de données ou le projet consiste à aller en chercher ? Qui les produit ? Qui est responsable des mises à jour, du stockage ? Ces données doivent-elles respecter des standards de qualité ? Sont-elles sensibles au sens du RGPD ?

3. S'appuyer sur les forces de l'open source – et des communs – pour construire des projets data



Les standards publics sont pour cela très inspirants. Tout service public numérique doit rendre son code ouvert ("public money, public code", vivent les communs !). Au-delà du code produit, aller chercher des briques techniques dans l'état de l'art pour développer de services est souvent gage de qualité. Celles en vogue en ce moment sur les données : VueJS (développement d'applications), Apache Superset (datavisualisation), la suite ELK (import de données, requête, analyse et visualisation), Kubernetes (infrastructure de conteneurisation), Keycloak (identité et gestion des accès). Cela implique bien sûr de réaliser de la veille régulière sur ces briques, leurs mises à jour, et de s'appuyer sur la communauté de contributeurs ! Et on ne peut s'empêcher de citer Onyxia, un environnement de travail open source et propulsé par les équipes de l'Insee, dont les cas d'usage ne font que se multiplier (voir [nos travaux sur le projet DATAFID](#)).



4. Considérer le droit comme une opportunité d'innovation et d'accélération



Aujourd'hui, de nombreux standards doivent s'appliquer aux services numériques développés par des acteurs publics et des questions de droit (qui vont au-delà des sujets techniques) peuvent se poser tout au long du projet, et même si cela demande du travail, c'est une opportunité ! Lors d'un projet data, on peut se rendre compte que certains textes doivent être harmonisés, ou proposer une nouvelle mouture d'une disposition juridique.

Et surtout, on peut aussi imaginer des facilités de prototypage même si notre produit n'a pas été homologué. Un exemple concret tout récent, la génération de données "fictives", qui respecte le schéma des données "réelles", afin de tester une première version d'application, avant la mise en production (en savoir plus avec le projet CM2D [ici](#)).

5. Dépasser les frontières de la documentation (technique) pour en faire une plateforme pour la communauté



Si vous avez déjà travaillé dans des équipes "produits", vous avez déjà dû entendre râler autour de vous lorsqu'il s'est agi de documenter une application ou un service. En réalité, documenter un produit peut en faciliter son adoption, inspirer des utilisateurs sur des usages possibles et permettre le déploiement à grande échelle. Concrètement, comme nous l'a raconté Quentin pour [ChartsGouv](#), cela implique – bien sûr – de publier le code, les informations d'installation (comme un mode d'emploi) et d'aller plus loin en répertoriant des cas d'usages et en réunissant régulièrement la communauté. Dans le cas de [l'Open Data University](#), c'est plus que de la documentation, c'est un plaidoyer sur la vertu pédagogique de l'open data enseigné au sein de multiples formations : qui engagent les étudiantes et étudiants à s'intéresser non seulement aux données publiques, mais aussi au secteur public en général !



Ce document fait suite à l'atelier "Meilleures pratiques pour un projet data avec et pour des utilisateurs non tech", proposé par Numéricité dans le cadre de Numérique en Commun[s] 2023, le 19 octobre 2023 à Bordeaux. Au cours de cet atelier, des porteurs d'initiatives liées à la valorisation de données publiques se sont livrés à un exercice ouvert d'introspection. Les principes d'action ont été formulés sur la base de ces témoignages et des questions posées par les participant.e.s de l'atelier.